

PROCES VERBAL

SEANCE CONSEIL DU 9 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux le neuf septembre

Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué.

Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire)

Secrétaire de séance : M. MUFFAT Bruno

Date de convocation : 2 septembre 2022

Présents : M. MUFFAT Bruno - M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. COCCOZ Patrick - Mme MCQUADE Alisha - M. MUFFAT Michel - Mme MICHAUD Carole M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie – Laure - Mme QUOEX Valérie - M. BRAIZE Richard

Absents ou excusés : Mme SIBIL Christine - M. DUCHEMIN Vincent

Procuration : M. DUCHEMIN Vincent à M. MUFFAT Michel

Adoption du procès - verbal de la séance précédente :

Pas d'observation adopté à l'unanimité.

Décisions modificatives

Madame MICHAUD Sonia, présente au conseil municipal la délibération modificative technique n°3 pour le budget principal concernant l'investissement, du fait d'un changement dans le programme d'investissement réalisé par la commune.

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Cpt 2312-106	+ 100 000.00 €	
Cpt 2313-12	- 100 000.00 €	
	0.00 €	

La présente décision est acceptée à l'unanimité.

Marché aménagement la Lécherette

Monsieur MUFFAT Michel informe le conseil municipal du résultat de la consultation en procédure adaptée pour la réalisation des aménagements sur le plateau de la Lécherette.

Vu l'avis favorable de la commission d'appels d'offre en date du 3 septembre 2022, il propose de retenir l'offre suivante, pour la réalisation du présent marché :

ENTREPRISE	Montant HT	MONTANT TTC
DUMAS Frères	561 567.00 €	673 880.40 €

Il demande au conseil municipal de donner à monsieur le maire toutes délégations pour gérer le présent marché et accepter les éventuels avenants dans la limite de 5% du montant du présent marché.

Le conseil après en avoir délibéré à l'unanimité accepte.

Monsieur MUFFAT Michel informe que les travaux démarrent fin septembre pour la première phase.

Nomination d'un nouvel adjoint

Monsieur le maire, informe le conseil municipal que pour faire suite à la démission de Monsieur MUFFAT Michel (la Ranche) de son poste de conseiller municipal et le 2^{ème} adjoint au maire, il convient de désigner un nouvel adjoint au maire.

Monsieur le maire précise que conformément aux dispositions législatives, les adjoints en place avancent d'un rang.

Il convient donc de désigner par vote à bulletin secret uninominal un quatrième adjoint au maire.

Monsieur le maire recense les différentes candidatures

Seul M. André ROSSET fait acte de candidature.

Il est procédé à l'élection conformément à la réglementation.

Le conseil après en avoir voté, à l'unanimité désigne Monsieur André ROSSET, en qualité de quatrième adjoint au maire.

Nouveau représentant à la CCHC

Conformément à la réglementation, Monsieur MUFFAT Michel 1^{er} adjoint, sera représentant avec Monsieur le maire de la commune à la CCHC.

Nouveau représentant au SIVU de la Vallée d'Aulps

Monsieur le maire informe le conseil municipal que pour faire suite à la démission de Monsieur MUFFAT Michel (la Ranche) de son poste de conseiller municipal et d'adjoint au maire il convient de désigner un nouveau représentant de la commune au Syndicat à Vocation unique de la vallée d'Aulps, gérant la station d'épuration.

Le conseil après en vote conformément à la réglementation, désigne Monsieur Patrick COCCOZ.

Nouveau représentant au Syane

Monsieur le maire informe le conseil municipal que pour faire suite à la démission de Monsieur MUFFAT Michel (la Ranche) de son poste de conseiller municipal et d'adjoint au maire il convient de désigner un nouveau représentant la commune au SYANE 74.

Le conseil après en avoir délibéré, désigne Monsieur MUFFAT Michel.

Modification des commissions

Monsieur le maire informe le conseil municipal que pour faire suite à la démission de Monsieur MUFFAT Michel (la Ranche) de son poste de conseiller municipal et d'adjoint au maire il convient de reprendre la liste des commissions municipales.

Le conseil après en avoir délibéré, adopte la nouvelle composition des commissions municipales :

Le maire est président de toutes les commissions.	
FINANCES	Sonia MICHAUD, vice-présidente
	Bruno MUFFAT
	Valérie QUOEX
APPELS OFFRES	Sonia MICHAUD, vice-présidente
	Miche Muffat
	Richard BRAIZE
	André ROSSET, suppléant
	Marie-Laure TAVERNIER, suppléante
	Vincent DUCHEMIN, suppléant
TRAVAUX	Michel MUFFAT, vice-président
	André ROSSET
	Guy GAILLARD
	Valérie QUOEX
URBANISME	Richard BRAIZE, vice-président
	Vincent DUCHEMIN
	Marie-Laure TAVERNIER
MONTAGNE	Christine SIBIL, vice-présidente
	Valérie QUOEX
	Guy GAILLARD
	Carole MICHAUD

DOMAINE SKIABLE	Michel MUFFAT vice-président	
	Richard BRAIZE	
	André ROSSET	
	Vincent DUCHEMIN	
	Christine SIBIL	
TOURISME	Richard BRAIZE, vice-président	
	Bruno MUFFAT	
	Vincent DUCHEMIN	
	Marie-Laure TAVERNIER	
	Valérie QUOEX	
	Christine SIBIL	
VIE du VILLAGE	Valérie QUOEX, vice-présidente	
	Richard BRAIZE	
	Carole MICHAUD	
	Marie-Laure TAVERNIER	
	Alisha MCQUADE	
	Patrick COCCOZ	
COMMUNICATION	Patrick COCCOZ, vice-président	
	Alisha MCQUADE	
	Richard BRAIZE	
CCAS	Valérie QUOEX, vice-présidente	M. BERGOEND Claude
	Marie-Laure TAVERNIER	Mme FALLIN Claudie
	Carole MICHAUD	Mme DUMAS Claudine
	Bruno MUFFAT	Mme NOIR Agnès
	Christine SIBIL	Mme LANVERS Edith
	Jean Claude DENNE (Président)	Mme GUIGUE Solange

Suppression des groupes de travail

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'annuler la délibération en date du 23 mai 2020 ayant créé les groupes de travail.

Il indique que le travail de ces groupes sera repris par les commissions municipales.

Modification poste agent aide cantine, garderie, ménage

Madame QUOEX Valérie propose au conseil municipal pour tenir compte de l'évolution des besoins des services de la commune, de modifier le poste ouvert par délibération en date du 3/8/2022 concernant un agent en charge de l'aide cantine, garderie, ménage.

Ce recrutement concernera un poste d'agent polyvalent de catégorie C, en contractuel sur la base d'un mi-temps annualisé.

Recrutement ASVP hiver

Monsieur MUFFAT Michel propose au conseil municipal pour tenir compte des besoins pour la saison touristique d'hiver de recruter à compter du 1 décembre 2022, jusqu'au 30 avril 2023, un poste d'agent de surveillance publique pour renforcer sa police rurale.

Fixation loyer appartement par le maire

Monsieur le maire propose au conseil municipal pour faciliter la gestion des biens communaux, que le conseil municipal, lui donne délégation pour la signature des différentes locations des bâtiments communaux (appartements, salles...).

Cette délégation concerne la fixation des loyers dans la limite de 1 000.00 € mensuel et la conclusion des baux et documents liés.

Le conseil après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

Création budget annexe maison funéraire

Madame MICHAUD Sonia rappelle au conseil municipal que ce dernier avait accepté la réalisation d'une maison funéraire en cours de construction.

Pour assurer la gestion de cette maison funéraire, au regard de la réglementation, il est nécessaire que le conseil municipal, autorise la création d'un budget annexe, pour la gestion de ce bâtiment.

Elle indique, que ce budget annexe sera dénommé « Maison funéraire », il retracera toute la comptabilité liée au service de la maison funéraire autant en fonctionnement qu'en investissement.

Dans le cadre de la réalisation du bâtiment, ce dernier bénéficiera de versement de subvention d'équipement de la part du budget principal et pourra aussi annuellement bénéficier d'une subvention de fonctionnement, afin de permettre de garder un prix maîtrisé, pour la gestion de cette chambre funéraire.

Elle indique que ce budget relèvera de la comptabilité M4, et sera ouvert dès l'exercice 2022, date de mise en service du bâtiment.

Le conseil après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

Taxe aménagement taux porté à 5%

Madame MICHAUD Sonia propose au conseil municipal pour tenir compte du financement des installations et équipements liés aux nouvelles constructions sur la commune, d'augmenter le taux de la taxe d'aménagement actuellement de 4%, au taux maximum de 5%, sur l'ensemble du territoire de la commune à compter du 1 janvier 2023.

Elle précise que la délibération précédente concernant la taxe d'aménagement sera abrogée à compter du 1 janvier 2023 et remplacée par cette dernière.

Elle indique, que seules les exonérations de plein droit seront appliquées sur cette taxe.

Le conseil après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

Echange terrains LANVERS Pierre

Monsieur BRAIZE Richard propose au conseil municipal d'accepter l'échange de terrain entre la commune et Monsieur LANVERS Pierre dans le cadre de la régularisation d'un chemin d'exploitation,

Parcelles	Propriété
Chemin d'exploitation	Commune
269 et 270 à Ardent	LANVERS Pierre

Il précise que tous les frais seront supportés par moitié par chaque partie.

Il précise que Monsieur LANVERS Pierre supportera la soulte liée de cet échange, une fois le relevé géomètre effectué.

Le conseil après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

Enquête transport sédimentaire Dranse

Monsieur le maire propose au conseil municipal de se prononcer dans le cadre de l'enquête publique en cours concernant les transports sédimentaire de la Dranse.

Le conseil après en avoir délibéré, n'émet aucune observation particulière dans le cadre de l'enquête concernant les transports sédimentaire de la Dranse.

Compte rend des commissions

CCAS :

Madame QUOEX Valérie, informe le conseil municipal que le CCAS s'est rapproché de l'assistante social, concernant une personne dormant dans son véhicule sur la commune, afin d'étudier les possibilités d'aide pour cette personne.

Lac :

Monsieur MUFFAT Michel, indique que la campagne de mesure réalisée par la commune via une entreprise spécialisé, au niveau du lac, n'a pas établi de fuites avérées du lac.

Navette ligne M et M Bis :

Monsieur BRAIZE Richard, indique que dans le cadre de la consultation en cours pour le renouvellement du marché de la ligne M hiver, la commune va comme cet été expérimenter cet hiver le passage dans les hameaux d'une ligne M Bis.

Serma :

La commune a demandé à son délégataire la SERMA d'étudier les possibilités d'améliorer les accès pour les personnes à mobilités réduites de la télécabine d'Ardent.

Maison funéraire :

Monsieur André ROSSET indique que les travaux se terminent, une livraison devrait avoir lieu pour la fin d'année.

La séance est levée à 20 h 30.

Le maire

The image shows a blue circular official stamp of the Commune de Montfaucon. The stamp contains the text 'COMMUNE DE MONTFAUCON' and '10000'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, written over a long diagonal line that extends from the top right towards the signature.